

Master 1
Droit fiscal général

Fiche T.D. n° 1 : Imposition et redevance pour services rendus

Travail préparatoire à réaliser : Rechercher, lire et analyser les documents de la fiche. Faire une recherche doctrinale des notes et articles pertinents sur le sujet au cours des cinq dernières années.

Exercice : Il vous est demandé de commenter l'avis du Conseil d'État n° 422 205 du 12 novembre 2018.

Doc. n° 1 : CE, ass., 21 nov. 1958, n° 30 693 et 33 969, *Syndicat national des transporteurs aériens*

Doc. n° 2 : Cons. const., n° 2005-513 DC du 14 avr. 2005, *Loi relative aux aéroports*

Doc. n° 3 : CE, ass., 16 juill. 2007, n° 293 229 et 293 254, *Syndicat national de défense de l'exercice libéral de la médecine à l'hôpital*

Doc. n° 4 : CE, Sect., 28 avr. 2014, n° 357 090, *Anchling*

Doc. n° 5 : CE, 28 nov. 2018, n° 413 839, *SNCF Réseau*

Pour comparer :

- CE, 31 mars 2014, n° 368 111 et n° 368 123 et 368 124, *Min. c/Sté Auchan France*

Pour prolonger :

- F. Alhama, *L'intérêt financier dans l'action des personnes publiques*, Dalloz, Nouvelle Bibliothèque des thèses, Vol. 171, 2018, spéc. p. 360-409 (accessible en ligne sur l'ENT — Domino — Dalloz-livres électroniques).